



ASSOCIATIONS et FONDATIONS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL EN MIDI-PYRÉNÉES

Septembre 2015

Mélanie BAZOGE – Cécile BAZIN – Marie DUROS
Guillaume PREVOSTAT – Jacques MALET





Avant-propos

Les associations et les fondations du secteur sanitaire et social de votre région, comme partout ailleurs, rendent des services essentiels en faveur des populations les plus fragiles. Elles sont animées par des salariés et des bénévoles qu'il faut saluer pour leur dévouement et leurs compétences.

Depuis six années, l'UNIOPSS, via le Centre de ressources du Dispositif local d'accompagnement (DLA) de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire, est associée à la préparation et à la présentation de ces présentations régionales. Ces derniers constituent un précieux outil d'observation régulière, d'information et de communication pour l'ensemble des acteurs qui soutiennent les associations et fondations du secteur, à l'image des URIOPSS, des fédérations, des opérateurs du DLA ou de leurs partenaires respectifs.

Cette présentation vous est proposée au moment où vous préparez votre rentrée et je ne doute pas qu'elle vous soit utile pour les travaux que vous allez mener.

Thierry COUVERT-LEROY,
Directeur de l'animation de l'Uniopss

Sommaire

Introduction

I. Les associations sanitaires et sociales aujourd'hui

- Les créations d'associations
- Combien d'associations en activité en 2014 ?
- Combien de bénévoles en 2014 ?

II. L'emploi des associations et des fondations du secteur sanitaire et social

- Les associations et fondations employeurs en 2014
- Un enjeu fort en termes d'emploi
- Depuis 2010, une évolution différente de l'emploi

III. Les dirigeants du secteur sanitaire et social face à la conjoncture

- Comment se sont passés les derniers mois ?
- Quel pronostic pour demain ?
- Les principaux sujets d'inquiétude

IV. L'accompagnement des associations et fondations dans le secteur

- Les réseaux du secteur sanitaire et social
- Le Dispositif local d'accompagnement

Annexes

Un partenariat précieux pour le secteur sanitaire et social

Connaît-on bien l'importance des associations et des fondations, dans le secteur sanitaire et social de la région ?

Elles ne sont pas les seules à intervenir dans ce domaine, mais elles sont véritablement essentielles : présentes au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, elles apportent un lien social incomparable, un soutien et des services indispensables. Elles mobilisent de très nombreux bénévoles et sont aussi porteuses de nombreux emplois.

L'importance de ce secteur conduit l'Association des Régions de France, la Caisse des Dépôts et le Centre de ressources DLA porté par l'Uniopss à participer à la réalisation de ces présentations régionales.

Ces données les plus récentes viennent enrichir le site www.avise.org. Elles sont destinées à une large communication en direction des acteurs et des observateurs du secteur associatif, de celui des fondations, ainsi que des décideurs de chaque région.

Une observation continue

Cette présentation s'inscrit dans une démarche entamée en 2009, destinée à suivre l'évolution des associations et des fondations du secteur sanitaire et social à l'échelle régionale. Elle vise deux objectifs principaux :


- Mieux faire connaître **les données les plus récentes** sur le sujet, en situant la région dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région.**

Elle complète les données nationales présentées dans le cadre des travaux avec le Centre de ressources DLA social – médico-social – santé.

Nos sources et notre expertise

- Les services du **Journal officiel**, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- La direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision de l'**ACOSS-URSSAF** et la caisse centrale de la **Mutualité Sociale Agricole**, pour le bilan de l'emploi dans les différents secteurs d'activités des domaines de la santé, de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement (cf. annexe 2),
- Une coopération régulière avec l'**UNIOPSS** ainsi qu'avec l'**URIOPSS de Lorraine**,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat, ainsi qu'un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics et les collectivités territoriales.

Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



I – Les associations sanitaires et sociales
aujourd'hui

Les créations d'associations sanitaires et sociales

Le répertoire national des associations (RNA) permet de répartir finement les associations nouvellement créées. Ce tableau présente le bilan des inscriptions dont elles ont fait l'objet, dans la région et au plan national, en moyenne annuelle entre 2010 et 2015.

	Inscriptions (moyenne annuelle)	Région	France
Santé	184	87%	84%
Services et établissements médico-sociaux	28	13%	16%
Total Santé	212	100%	100%
Interventions sociales	72	24%	26%
Associations caritatives et humanitaires	175	59%	58%
Services familiaux et aux personnes âgées	51	17%	16%
Total Social	298	100%	100%

Source : Journal officiel. Traitement R&S.

La répartition régionale, au sein du secteur de la santé diffère légèrement du repère national, avec des créations proportionnellement moins nombreuses dans les services médico-sociaux. Elle est comparable dans le secteur social.



Comment approcher la réalité de la région ?

Les créations d'associations, présentées dans la diapositive précédente, ne reflètent pas forcément la réalité du tissu associatif sanitaire et social, aujourd'hui.

Pour tenter de l'approcher, nous avons choisi de partir des estimations relatives à l'ensemble du secteur associatif.

Figurent dans les trois diapositives suivantes :

- Une estimation du nombre total des associations en activité dans la région, à partir de plusieurs sources complémentaires.
- Une estimation du nombre de bénévoles, à partir de l'évaluation du nombre d'associations vivantes, à la lumière d'enquêtes nationales récentes (2010 et 2013).
- Une estimation prudente du nombre d'associations du secteur sanitaire et social, dans cette région.

Combien d'associations en activité aujourd'hui ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Les travaux menés récemment montrent que l'on ne peut guère repérer beaucoup plus de 2 associations sur 3, le tiers restant menant une vie parfaitement discrète, entre ses membres et sans besoin de visibilité ou de soutien. Aussi, nous procédons par estimation prudente, à partir de cinq critères complémentaires*, actualisés et mesurés dans chaque département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport
- Les références partagées avec *Fédération Asso1901*

Pour une estimation nationale de l'ordre de 1.300.000 associations, la région pourrait comporter **entre 63.000 et 68.000 associations en activité.**

* A partir des travaux de R & S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes, dont les références contenues dans les bases qu'actualise *Fédération Asso1901*.



Les associations du secteur sanitaire et social

A partir de l'estimation du nombre total des associations dans la région, et en considérant que la proportion nationale des associations du secteur sanitaire et social est de l'ordre de 17%⁽¹⁾ nous affinons cette proportion en fonction des résultats régionaux, selon deux critères complémentaires :

- Le nombre de créations régionales observé dans le secteur sur 5 ans
- Le nombre d'associations employeurs dans le secteur sanitaire et social, dans la région

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
entre 10.600 et 11.500 associations en activité,
dans le secteur sanitaire et social, dans la région.

(1) Selon les évaluations du Centre d'économie de la Sorbonne.

Les bénévoles des associations de la région

R&S a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations en activité, et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête la plus récente (IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S).

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 12,5 millions (24% des Français pour 22% en 2010). En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne, inchangée depuis des années, de 13 à 14 bénévoles par association*.

- Sur cette base actualisée, on peut estimer entre 660.000 et 700.000, le nombre de bénévoles dans les associations de la région, aujourd'hui.
- La dernière enquête IFOP révèle en revanche un changement radical depuis 2010, quant à la proportion de bénévoles intervenant régulièrement, au moins une fois par semaine. Elle est passée de 55% à 44%, ce qui conduit à une fourchette nettement révisée, et comprise entre 264.000 et 280.000 pour la région.
- Concernant le secteur sanitaire et social, on retiendra à titre de repères, qu'il représente 10% de l'ensemble des bénévoles associatifs (travaux de V. Tchernonog).

* Soit environ 18 millions « d'interventions bénévoles » à répartir entre 1,3 million d'associations.



II – L'emploi des associations et des fondations du secteur sanitaire et social

**Nota : les associations et les fondations sont ici prises en compte,
dans le cadre d'un ensemble « *non lucratif* »**

Les associations et fondations employeurs en 2014

Une association ou une fondation employeur peut comporter plusieurs établissements (identifiés par un n° SIRET). Ils sont présentés dans ce tableau selon la nomenclature de l'INSEE, qui permet de distinguer la santé, les activités médico-sociales avec hébergement et les activités sans hébergement.

	Nombre d'établissements employeurs	Nombre moyen de salariés par établissement
Santé	144	45
Hébergement médicalisé	247	59
Hébergement social	315	33
Action sociale sans hébergement	1 097	26
Ensemble sanitaire et social	1 803	33

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2014.

Le secteur sanitaire et social représente plus de 1 800 établissements employeurs dont plus de 560 structures d'hébergement médico-social. Celles qui proposent un hébergement médicalisé sont de taille plus importante (59 salariés en moyenne).

Un enjeu fort en termes d'emploi

Au niveau national, le secteur non lucratif (associations et fondations), comporte en 2014 plus de 1,1 million de salariés, pour 23,1 milliards d'euros de masse salariale, dans les établissements du secteur sanitaire et social. **Qu'en est-il dans la région ?**

	Nombre d'emplois dans le sanitaire et social	Masse salariale (en K €)
Santé	6 407	185 778
Hébergement médicalisé	14 548	339 695
Hébergement social	10 253	240 008
Action sociale sans hébergement	28 170	438 360
Ensemble sanitaire et social	59 378	1 203 841

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2014.

Avec près de 60 000 salariés (**dont 6,7% sous régime agricole**), le secteur sanitaire et social est le plus gros pourvoyeur d'emplois non lucratifs (associations et fondations) de la région. Ils représentent ensemble **7,3% des salariés privés** de cette région.

Depuis fin 2010, une évolution différente de l'emploi

Au plan national, jusqu'en 2010, le nombre de salariés a augmenté assez rapidement. Le rythme s'est interrompu brutalement, en 2011. Les années 2012 et 2013 avaient marqué un léger sursaut, confirmé en 2014 (+ 1%). **Qu'en est-il dans la région ?**


Evolution de l'emploi en région

	Entre 2000 et 2010 en moyenne annuelle	Entre 2013 et 2014
Secteur non lucratif sanitaire et social	+ 4,3%	+ 1,5%
Ensemble non lucratif	+ 3,5%	+ 1,5%
Ensemble du secteur privé	+ 2,0%	+ 0,5%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2014

Dans la région, l'évolution de l'emploi dans le secteur sanitaire et social non lucratif est passée de + 4,3%, en moyenne annuelle, au cours de la décennie 2000, à + 1,5% entre 2013 et 2014. **En 2014, elle est plus favorable qu'au plan national (+ 1%).**

Elle est identique à celle de l'ensemble non lucratif régional (+ 1,5%), et nettement plus rapide que celle de l'ensemble du secteur privé de la région (+ 0,5%).



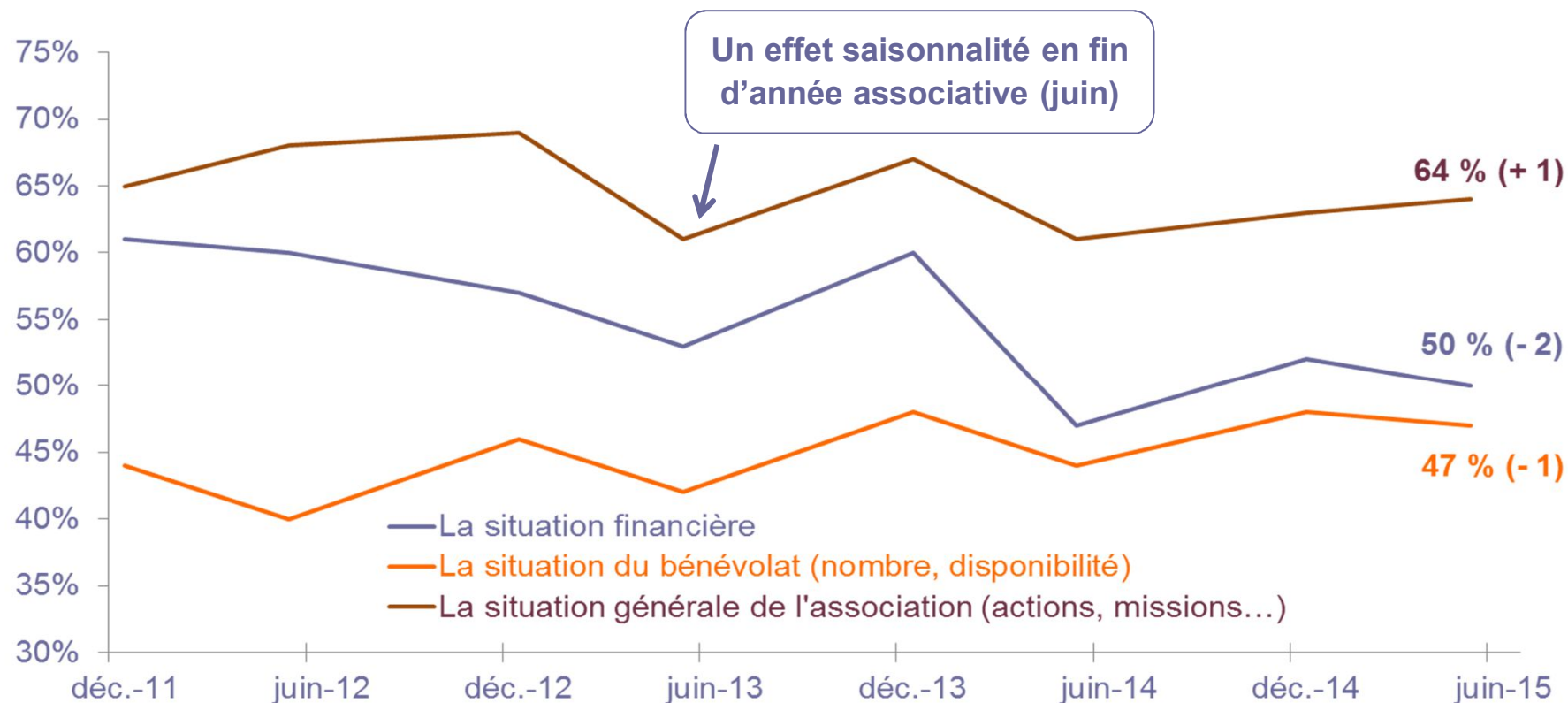
III – Les dirigeants des associations face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée auprès de 1.537 responsables associatifs, entre le 19 mai et 5 juin 2015.

Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget », « emploi » et « secteur d'activité » des associations.

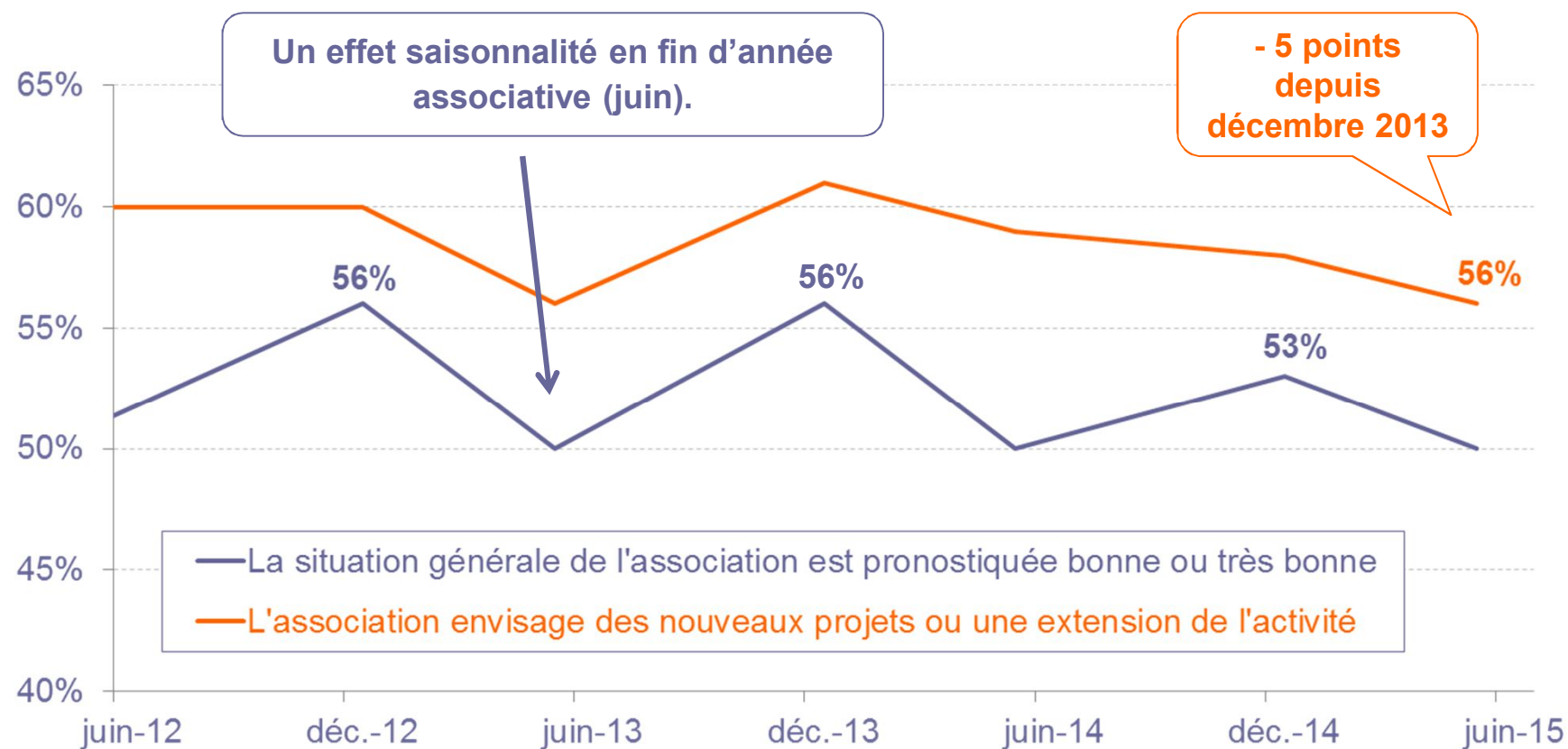
Les résultats relatifs à l'ensemble des secteurs sont présentés en détail, dans les trois premières diapositives, avec ensuite une déclinaison synthétique, concernant le secteur sanitaire et social.

Bilan des premiers mois 2015



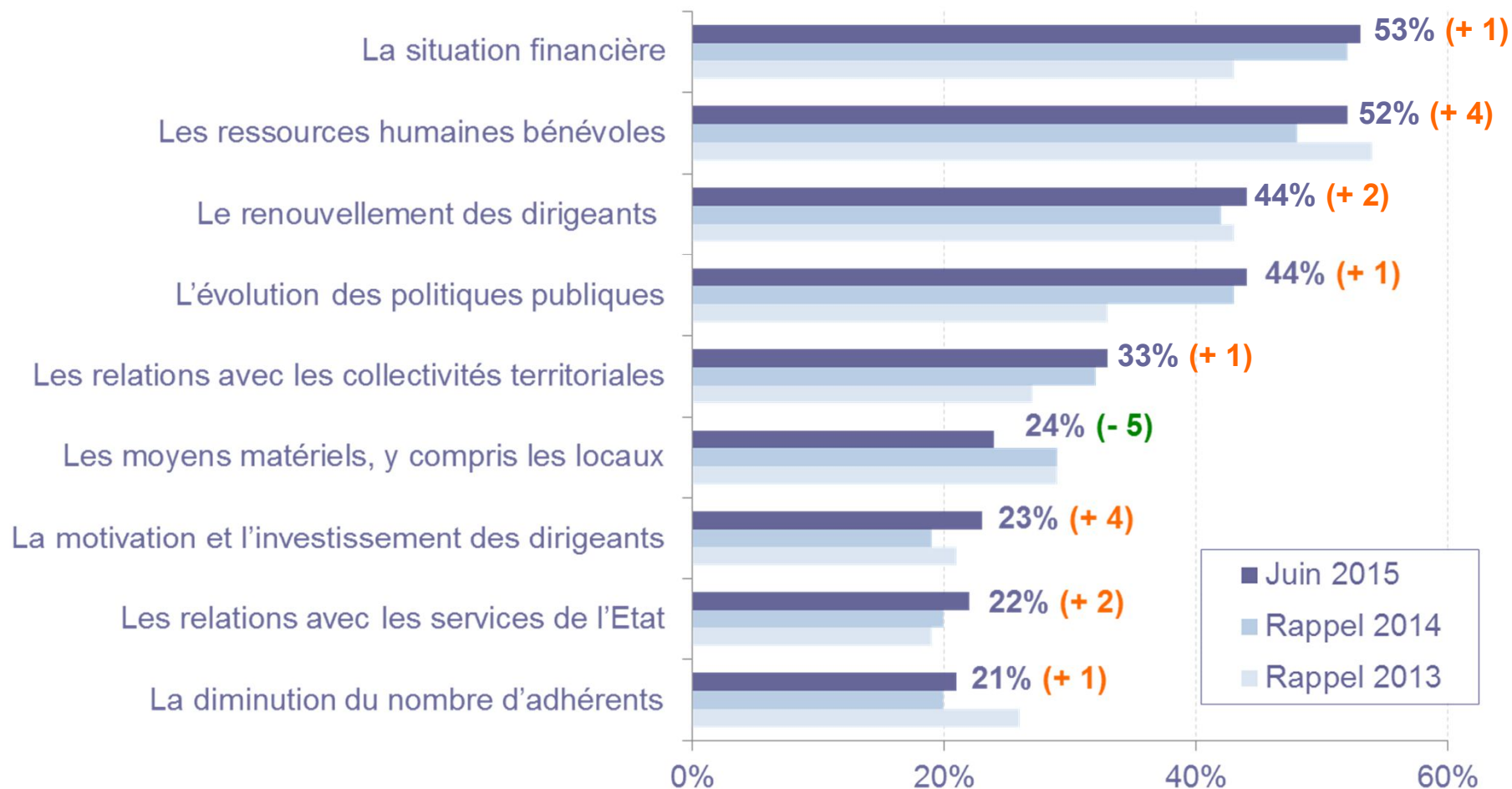
Tous secteurs confondus, la situation financière ne satisfait que la moitié des responsables (50%), et la ressource humaine bénévole est jugée suffisante par une minorité de répondants (47%). Pour autant, les deux-tiers des dirigeants d'associations (64%) font un diagnostic général acceptable et volontaire.

Toujours des projets, mais...



Tous secteurs confondus, les responsables font des pronostics moins optimistes en fin d'année associative. Le pourcentage de ceux qui affichent des projets faiblit régulièrement, entre décembre 2013 (61%) et juin 2015 (56%).

Hiérarchie des difficultés (tous secteurs confondus)



Figurent entre parenthèses les évolutions entre 2014 et 2015

Dans le secteur sanitaire et social *


Tension sur les finances et le bénévolat, mais une grande capacité de résistance

- Une situation financière jugée **un peu moins bonne** que dans les autres secteurs (48% de satisfaits contre 50% en moyenne tous secteurs)
- Une ressource humaine bénévole **moins favorable également** (45% d'avis favorables contre 47%, tous secteurs confondus).
- Mais **un jugement comparable** concernant la situation générale de l'association (64% de réponses positives), marquant une grande capacité d'organisation.

Pessimisme pour les prochains mois, mais des projets indispensables

- Seulement **45%** des responsables voient l'avenir positivement, contre 50% tous secteurs confondus.
- Pour autant, face aux attentes et aux besoins croissants, **60%** des responsables du secteur sanitaire et social ont des projets, contre 56% en moyenne.

* Les résultats de ce secteur sont influencés par ses caractéristiques : de grandes associations, souvent employeurs



IV- L'accompagnement des
associations et fondations dans le
secteur sanitaire et social

Les réseaux du secteur sanitaire et social



L'Uriopss Grand Sud est une association engagée depuis plus de 60 ans dans la défense des publics fragiles. Elle fédère les organismes privés non lucratifs intervenant dans les secteurs de la Solidarité et de la Santé.

Ses principales missions sont l'animation, la valorisation et la concertation des acteurs, l'observation des besoins sur le territoire, la représentation du secteur auprès des pouvoirs publics notamment, le conseil et l'accompagnement des structures du secteur dans l'élaboration de leurs projets.

L'Uriopss est membre d'un réseau national représenté par l'Uniopss, reconnue d'utilité publique.

Contact : accueil@uriopss-lr.asso.fr

Site internet : <http://www.uriopss-lr.asso.fr/>

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA)



Le Dispositif local d'accompagnement

Le **Dispositif local d'accompagnement**, présent dans chaque département, permet aux structures d'utilité sociale de se faire accompagner, le plus souvent gratuitement, à la consolidation ou au développement des emplois, au service de leur projet.

A partir d'un diagnostic partagé avec les dirigeants de la structure, un acteur spécialisé du secteur d'activité et/ou de la thématique à traiter intervient pour accompagner les responsables de la structure.

Le DLA est également un relais et peut travailler en articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement sur le territoire.

Retrouvez les coordonnées du DLA de votre territoire :

<http://www.info-dla.fr/coordonnees/>

Les accompagnements DLA dans la région

Chiffres clés

- ✓ **125** structures bénéficiaires
- ✓ **3 408** emplois touchés
- ✓ **91** ingénieries individuelles
- ✓ **55** structures ayant participé à au moins un accompagnement collectif
- ✓ **48%** de structures employeurs de moins de 10 emplois
- ✓ **35%** de structures non adhérentes à un réseau

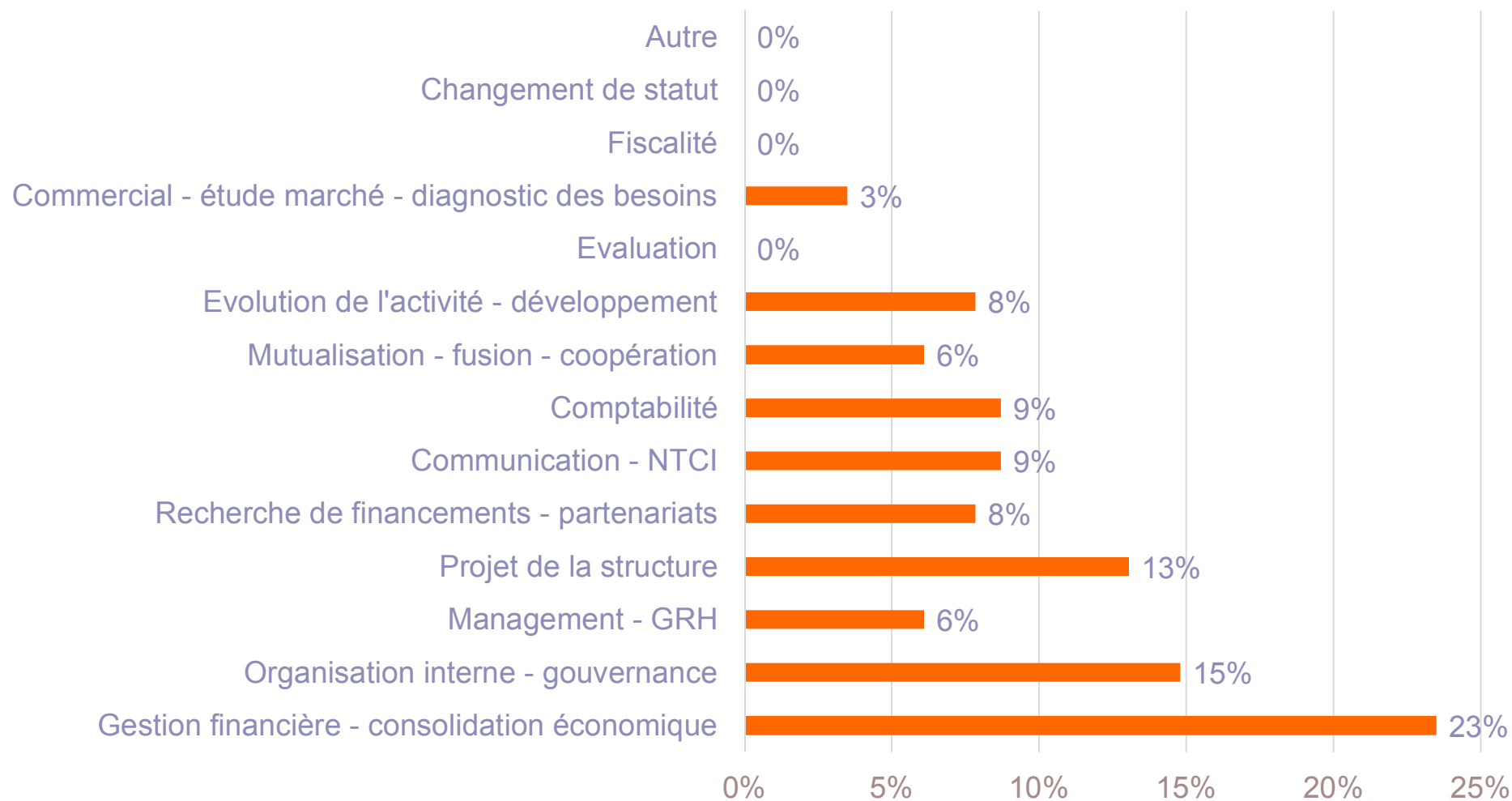
Source : Centre de ressources DLA social – médico-social – santé / Uniopss. Données régionales 2014

DLA - Les structures bénéficiaires par secteur d'activités



Source : Centre de ressources DLA social – médico-social – santé / Uniopss. Données régionales 2014

DLA - Les thématiques traitées



Source : Centre de ressources DLA social – médico-social – santé / Uniopss. Données régionales 2014



Annexes

Annexe 1 : Précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 2 : Code d'activités (INSEE NAF rév.2 1^{er} janvier 2008)

Santé	Codes 8610Z à 8630F
Hébergement médico-social	
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Code 8710A
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Code 8710B
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	Code 8710C
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Code 8720A
Hébergement social pour toxicomanes	Code 8720B
Hébergement social pour personnes âgées	Code 8730A
Hébergement social pour handicapés physiques	Code 8730B
Hébergement social pour enfants en difficultés	Code 8790A
Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	Code 8790B
Action sociale sans hébergement	
Aide à domicile	Code 8810A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	Code 8810B
Aide par le travail	Code 8810C
Accueil de jeunes enfants	Code 8891A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	Code 8891B
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	Code 8899A
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	Code 8899B

Le Centre de ressources DLA



Le **Centre de ressources DLA (dispositif local d'accompagnement)** porté par l'Uniopss est chargé de renforcer la prise en compte des spécificités du secteur sanitaire et social par les acteurs du réseau DLA.

Parallèlement à sa mission de mise à disposition de ressources documentaires et de relais vers les différents acteurs du secteur, il œuvre au développement des collaborations entre les différents acteurs qui soutiennent et accompagnent les associations de solidarité.

Pour en savoir plus :
www.crdla-social-uniopss.fr

R&S, un réseau d'experts au service des solidarités



Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales.

R&S réalise aussi, en lien avec des partenaires concernés (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils départementaux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

Pour en savoir plus...

En libre accès sur www.recherches-solidarites.org

Dans la rubrique *Etudes thématiques* :

- Publications nationales annuelles sur le bénévolat, la vie associative, le don d'argent, l'emploi dans l'économie sociale
- Notes semestrielles de conjoncture

Dans la rubrique *Dans les territoires* :

- Panoramas régionaux à l'échelle des 26 régions : l'emploi dans l'économie sociale, le secteur associatif, le secteur sanitaire et social non lucratif.
- Panoramas de l'emploi dans l'économie sociale selon le nouveau découpage régional en vigueur en janvier 2016.
- Panoramas départementaux

Etre informé des nouvelles parutions, via la newsletter mensuelle :

marie.duros@recherches-solidarites.org